

Annexe 16

Bilan régional des ACT Hébergements¹

2023 :

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

(Mis à jour le 6 novembre 2024)

% de femmes parmi les résidents	% de résidents célibataires	% de résidents avec comorbidités ²	% de résidents avec une toxicomanie ³
% de résidents âgés de plus de 45 ans	% de résidents sans revenus à l'entrée	% de résidents atteints par un déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	% de résidents dépendants à l'alcool ⁴
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée	% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée	% de résidents atteints par une tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	% de sortants en emploi
% résidents avec accompagnants	% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH	% de résidents atteints par une affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	% de sortants avec hébergement durable

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

¹ **Les ACT Hors les murs** ne font pas partie de ce bilan (et **sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs**)

² Hors addictions, alcool et handicaps

³ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

⁴ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

Table des matières

1/ Amplitude de l’enquête et description des ACT	3
3/ Les candidatures.....	5
4/ Profil social des résidents.....	7
5/ Situations d’hébergement des résidents entrée-sortie et décès	10
6/ Pathologies des résidents	12

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l’entrée et à la sortie.)

1/ Amplitude de l’enquête et description des ACT

Représentativité de l’enquête : 100% des places ACT.

16 structures sur 16 (100%) ont retourné l’enquête :

- 04 – Alpes-de-Haute-Provence : COALLIA (Digne)
- 05 – Hautes-Alpes : FONDATION EDITH SELTZER (Briançon)
- 06 – Alpes-Maritimes : FONDATION DE NICE-PSP-ACTES (Nice), GROUPE SOS Solidarités (Nice)
- 13 – Bouches-du-Rhône : ASSOCIATION POUR LA READAPTATION SOCIALE (Marseille), HABITAT ALTERNATIF SOCIAL (2 dispositifs à Marseille), MAAVAR (Marseille), GROUPE SOS Solidarités (Marseille)
- 83 – Var : ADSEAAV (4 sites : Draguignan, Fréjus, Hyères, Toulon), EN CHEMIN (Hyères), OLBIA VAR APPARTEMENT (Toulon), PROMO SOINS Maures Estérel - UDV (Fréjus) et PROMO SOINS Toulon - UDV (Toulon)
- 84 – Vaucluse : GROUPE SOS Solidarités (Avignon), HABITAT ALTERNATIF SOCIAL (Le Pontet)

Nombre de structures	16
Nombre de places autorisées / installées	373 / 358 (+9% par rapport à 2022)
Nombre moyen de places par structure	15,7
Nombre de candidatures	1051 (+31% par rapport à 2022)
Nombre de résidents présents dans l’année	452 (+6% par rapport à 2022)
Nombre d’admissions	162 (36% des résidents ont été admis dans l’année)
Nombre de sorties	120

Tableau 1 : Amplitude de l’analyse des rapports d’activité standardisés

% de places en individuel	75%
% de places en semi-collectif	16%
% de places en collectif	9%

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d’ACT

% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l’année	69%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l’année ayant été suivis après sa sortie	60%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l’année

1 à 3 mois	51%
3 à 6 mois	29%
6 mois à 1 an	20%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,370
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 21%

Direction	13%
Services administratifs et techniques	18%
Equipe de soin	40%
Equipe socio-éducative	28%
Animation et Autre	1%

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	88%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	81%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	63%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	56%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	63%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	50%

Tableau 7 : Équipe salariale⁵

⁵ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	1051
Nombre moyen de candidatures par structure	65,7
Admissions	162
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	15,4% (1 admission pour 6,5 candidatures)
Candidatures refusées	889
% de candidatures refusées	84,6%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	19%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l’admission en ACT en raison d’une capacité d’accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	2%
Manque d'autonomie et/ou relève d'un autre dispositif	17%
En raison de conduites addictives	2%
En raison de comorbidités psychiatriques	3%
Hors critères médicaux	20%
Possède déjà un logement autonome	1%
Une coordination médicale est déjà en place	2%
Uniquement un besoin urgent d'un logement	6%
Total	53%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l’admission en ACT car le dispositif n’est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d’accueil ne permettent pas d’accueillir la personne (mobilité réduite, présence d’accompagnant ...)	8%
Dossier incomplet	5%
Refus de la personne, la personne n’a pas donné suite...	9%
Total	22%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l’admission en ACT car les conditions d’accueil ne permettent pas d’accueillir la personne

Ne parle pas suffisamment le français	-
Sans perspective de sortie du dispositif	0,4%
Originaire d’une autre région ou d’un autre département ⁶	2%
Hors critères sociaux	0,5%
Autre : hors critère établissement	0,2%
Autre : sans ressource ou en situation irrégulière ⁷	3%
Autre : hors critère d’âge ⁸	0,5%
Autre : décès	0,7%
Autre / Non renseigné	0,2%
Total	7%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l’admission en ACT pour d’ » autres motifs de refus »

Services sociaux hospitaliers et autres établissements sanitaires publics ou privés	36%
Etablissement ou service médico-social du secteur de l'addictologie	11%
Etablissement ou service médico-social du secteur des personnes en situation de handicap	2%
Lit d'accueil médicalisé (LAM)	3%
Lit halte soin santé (LHSS), LHSS mobiles, LHSS de jour	3%
ACT hors les murs d'un autre ou du même gestionnaire	2%
ACT d'un autre gestionnaire	3%
Etablissement social d'hébergement du dispositif accueil, hébergement, insertion (AHI)	9%
Etablissement social d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil (DNA)	4%
Services sociaux municipaux/départementaux	12%
Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ou unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)	1%
Association d'aide aux malades	5%
Autre établissement au service de l'association ou du service	4%
Initiative de la personne ou des proches	-
Initiative du médecin traitant	1%
Professionnels du 1er recours	1%
Equipe mobile santé précarité et maraude	-
115/ Veille sociale/ Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)	2%
Services spécialisés : prostitution...	-
Autres	3%

Tableau 13 : Répartition de l’origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l’année

⁶ Pour rappel, le dispositif est national

⁷ Pour rappel, l’accueil en ACT est inconditionnel

⁸ Pour rappel, il n’y a pas de critère d’âge pour entrer en ACT : personnes majeures ou mineures (alors accompagnées d’au moins un des titulaires de l’autorité parentale)

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	71%	67%	27%
Femmes	27%	29%	49%
Transgenres/intersexes	0,2%	0,5%	-
Mineurs	2%	3%	24%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/Transgenres/Intersexes en ACT

< 18 ans	2%	
18-45 ans	42%	
46-60 ans	40%	> 45 ans : 56%
> 60 ans	16%	

Tableau 15 : Age des résidents

Célibataire	84%
En couple	16%

Tableau 16 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	12%
Nombre total d’accompagnants	91
% d’accompagnants mineurs	54%
% de résidents avec un ou des accompagnants	11%

Tableau 17 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	4%
-------------------------------------	----

Tableau 18 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	24%
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	76%

Tableau 19 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l’entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection maladie de base	98%	100%
Ne bénéficie pas d'une protection maladie de base	2%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l’entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection complémentaire	78%	84%
Ne bénéficie pas d'une protection complémentaire	22%	16%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l’entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire de la reconnaissance ALD	55%	80%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l’entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
En emploi (temps plein ou partiel) ⁹	7%	13%
Scolarisé ou en formation	3%	3%
Demandeur d'emploi	12%	10%
Retraite ou préretraite	7%	9%
En invalidité ou inaptitude au travail reconnue par la MDPH	11%	13%
Sans activité professionnelle, ni scolarisation, ni formation	61%	51%

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

⁹ Y compris les résidents en arrêt maladie

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes) ou de remplacement	15%	23%
Nombre de personnes bénéficiant d'allocations ou assimilés	58%	68%
Autre : ressources financières provenant d'un tiers	-	-
Autre : formation rémunérée	-	-
Sans revenu	27%	10%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d’hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	5%	Originaire du département	93%
Hébergement provisoire	67%	Originaire d’un autre département de la région	4%
Sans hébergement	28%	Originaire d’une autre région	3%
		Sans domiciliation	-

Tableau 25 : Situation d’hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

Solutions d’hébergement durables (66%)	Logement autonome avec bail direct	42%
	Logement autonome avec bail glissant ou un logement accompagné	11%
	Retour à domicile (propriétaire)	-
	Hébergement pérenne chez des proches	7%
	Etablissement médico-social pour personne en situation de handicap	-
	Etablissement médico-social pour personnes âgées	6%
	Centre de formation	-
	Famille d’accueil	-
Solutions d’hébergement provisoires	Etablissement social du dispositif AHI (CHRS, CHU)	5%
	Etablissement social du dispositif national d’accueil (DNA)	1%
	LAM	-
	LHSS	-
	Autre ACT	-
	Etablissement médico-social spécialisé en addictologie	1%
	Etablissement de santé (hôpital, SSR...)	1%
	Hôpital psychiatrique	2%
	Famille d’accueil thérapeutique	-
Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel...)	17%	
Autres	Emprisonnés dans un établissement pénitentiaire	1%
	Retour dans leur pays d’origine (volontairement ou non) ou départ à l’étranger	2%
	Sans solution	-
	Non renseigné	5%

Tableau 26 : Situations d’hébergement des résidents sortis du dispositif ACT (hors décès)

6% des sortants (hors décès) sont également entrés dans un dispositif ACT hors les murs.

Rupture de contrat à l’initiative du résident	18%
Exclusion	16%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d’accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l’année dans l’ACT	4%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	16%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	16%
6-12 mois	24%
12-18 mois	8%
18-24 mois	19%
> 2 ans	34%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée ¹⁰ moyenne d’hébergement pour les résidents sortis dans l’année	21,3 mois
Taux d’occupation	92%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d’occupation

¹⁰ Si la durée d’hébergement est temporaire en ACT, il n’y a pas de durée limite indiquée dans le décret

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	27%	20%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	12%	14%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	14%	12%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	7%	7%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	5%	6%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	4%	5%
Addictions	3%	4%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	3%	4%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	6%	3%
Hépatite B ou C	2%	2%
Accident vasculaire cérébral invalidant	2%	2%
Vascularites, lupus érythémateux systémique, sclérodémie systémique	0,5%	2%
Cirrhoses	2%	1%
Handicap	2%	1%
Sclérose en plaque	0,4%	1%
Maladies métaboliques héréditaires nécessitant un traitement prolongé spécialisé	0,2%	1%
Hémoglobinopathies, hémolyses, chroniques constitutionnelles et acquises sévères	0,1%	1%
Autres	10%	14%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d’admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	50%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	52%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	12%	17%	29%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	20%	4%	24%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	14%	2%	16%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	6%	10%	16%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	7%	5%	12%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	4%	7%	11%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	5%	2%	7%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	33%
--	-----

Tableau 34 : Prévalence des situations de handicap en ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	25%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	22%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de tabac	30%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives	12%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	5%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de médicaments	7%
% de résidents ayant une addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	1%

Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT¹¹

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Hospitalisation à domicile, soin palliatif à domicile...	2%
Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, ...	59%
Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	22%
Pharmacien, pharmacien à domicile	41%
Kinésithérapeute	20%
Détecticien	7%
Ophthalmologue, opticien	24%
Pédicure, podologue	6%
Dentiste, orthodontiste	38%
Ergothérapeute	1%
Psychologue	16%
Médecin traitant	68%
Médecin généraliste (non médecin traitant)	11%
Psychiatre	24%
Autres médecins spécialistes (chirurgie)	16%
Autres médecins spécialistes (soins)	81%
CAARUD, service addictologie...	15%

Tableau 36 : Interventions extérieures de professionnels du soin

¹¹ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Conseiller en insertion professionnelle	12%
Accès à la formation/alphabétisation	9%
Juriste, avocat	11%
Service pénitentiaire d'insertion et probation	3%
Tutelle, curatelle	9%

Tableau 37 : Interventions extérieures de professionnels hors soins